

L'instruction sur les travaux de campagne à l'usage de l'infanterie [fin]

Autor(en): **Decollogny**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **59 (1914)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'instruction sur les travaux de campagne à l'usage de l'infanterie.

(FIN)

6. Points d'appui.

L'importance stratégique de certains secteurs oblige le défenseur à s'y fixer plus solidement. Mais là n'est pas la seule cause des centres de résistance. Toute conception fortificative est la conséquence d'une idée tactique. Quelle est celle-ci : occuper le terrain avec un minimum de troupes ; résister à l'adversaire même si celui-ci aborde une partie de la ligne (Plewna) ; faciliter l'offensive sur certains points en donnant à la position le caractère défensif-offensif, soit en langage fortificatif :

Organiser le terrain en un filet dont les mailles sont représentées par une série de courtines reliant les centres de résistance, les points d'appui de la position, les nœuds du filet.

L'adversaire viendra se prendre dans les mailles du réseau défensif ; le défenseur agira sur les flancs de l'assaillant, dans le champ offensif en s'appuyant sur les centres de résistance qui « donnent, dit le Japonais, à l'homme du Yamato, un point d'appui précieux lui permettant de se jeter avec tout son tempérament dans l'enfer de la bataille ¹... »

Ces points d'appui, prescrit l'instruction, dominant le terrain avoisinant et flanquent les secteurs intermédiaires. On leur attribue des troupes à demeure. L'instruction décrit les avantages et les inconvénients des groupes de maisons et des parcelles de forêts organisés en points d'appui. On se souvient de Saint-Privat, de Baseilles ; ces installations deviendront évidemment des nids à projectiles. Les blindages devront résister au tir percutant des canons. Le génie y pourvoira. Mais le gros des travaux de terrassement est fait par l'infanterie.

¹ Capitaine Lapomarède, *Revue d'infanterie*.

C'est le meilleur moyen d'assurer « la liaison intime qui doit exister entre la conception fortificative et l'idée tactique ».

Le tracé des points d'appui doit se plier au terrain. Trois croquis établissent très clairement l'usage des fronts latéraux et de tête, de la gorge et de son tambour, des obstacles des réduits, des chemins de colonne. A l'annexe, on trouvera l'énumération des travaux à exécuter pour mettre en état de défense une ferme, un grand village.

En Allemagne, le groupe d'ouvrages de bataillon est la règle dans une organisation défensive étendue.

Le manuel français admet quelques considérations générales sur les points d'appui, spécifie les travaux à exécuter par l'infanterie et par le génie, puis renvoie pour d'autres détails au règlement de manœuvres.

Le R. bulgare attache une grande importance aux points d'appui :

« Dans l'offensive comme dans la défensive, ils donnent une grande augmentation de force et permettent de préparer la manœuvre. » (R. B.)

7. *Exécution des travaux de terrassement.*

L'instruction ne modifie pas la façon habituelle de procéder tant qu'il s'agit de travaux à exécuter hors de portée du feu ennemi.

Quelques articles de règlements feront connaître les principes dirigeant à l'étranger cette exécution.

« Le secret d'une exécution rapide des travaux réside dans leur répartition judicieuse, la précision des ordres et une rigoureuse discipline de travail. » (R. J.)

« Les profils de fortification de campagne se prêtent à une construction progressive ; on peut passer d'un profil au suivant, sans remanier aucune partie du terrassement déjà fait. » (R. F.)

« Les chefs de tous grades ont le devoir de faire usage de l'outil de pionnier, de leur propre initiative, là où c'est nécessaire. La considération que des travaux pourraient devenir inutiles ne doit pas pousser à ne pas les entreprendre. Mais

on ne doit jamais hésiter à abandonner des retranchements déjà construits si la situation vient à changer... » (R. A.)

Les travaux à exécuter sous le feu sont l'objet de prescriptions spéciales. Le R. F. donne un exemple très intéressant de l'exécution d'une tranchée par deux camarades de combat, l'un tirant, l'autre creusant alternativement. C'est le système généralement admis. L'instruction suisse avec le règlement japonais, préconisent l'emploi de sacs de sable.

De nuit certaines mesures seront nécessaires : repérer la ligne projetée par des postes de direction ; faciliter les communications par des postes relais, ou par signaux optiques à la lanterne, ou brûler des feux de bengale. Ce dernier moyen est bien dangereux. Il doit être prescrit par le haut commandement. Tout se fait dans un silence absolu. Eclairé par le projecteur, on s'immobilise à terre. Si la détermination de la nouvelle ligne ne peut être préparée d'avance, les officiers se fixent des repères dans le terrain, au moyen de la boussole et de la jumelle.

8. *Revêtements.*

La dégradation des talus intérieurs diminue sensiblement l'efficacité de leur protection. D'où nécessité de les revêtir. L'instruction envisage trois espèces de revêtements : mottes de gazon, sacs à terre, clayonnage.

II. APPLICATION DE LA FORTIFICATION DE CAMPAGNE

1. *Dans la défense.*

Le commandant des troupes choisit la position ; il doit tenir compte : du champ de tir, de l'appui des ailes, des obstacles sur le front (l'ennemi contournera la position s'il est arrêté par un obstacle naturel trop fort), des communications sur la position et avec l'arrière, du développement du front (on admet une densité de deux fusils par mètre de front, les réserves de secteur comprises, la réserve générale prélevée).

Aucune position n'est parfaite ; l'emploi de la fortification

de campagne pare aux inconvénients. Pour choisir une position, le Japonais se met à la place de l'assaillant : « Il convient, dit-il, d'observer effectivement la position du côté de l'ennemi. »

Une position n'a de valeur, d'après le R. A. que « si elle oblige l'ennemi à l'attaquer et si, quand l'adversaire tente des mouvements enveloppants, elle procure au défenseur le gain de temps qu'il escompte... »

On ne fortifie comme position principale qu'une seule ligne de défense ; le front de celle-ci constitue une ligne interrompue, dont les tronçons sont échelonnés.

300 à 1000 mètres séparent les positions d'infanterie et d'artillerie, qui ne se trouveront pas ainsi dans la même gerbe de projectiles.

Ensuite de la dernière guerre, l'ossature d'une position est marquée au Japon par la ligne de combat de l'infanterie, celle de l'artillerie n'étant qu'une conséquence de la première.

« C'est la position de l'infanterie qui détermine la ligne générale de combat. » (R. J.)

Sont condamnés par l'instruction : le dispositif des deux positions générales, éléments de confusion, éparpillant les forces, limitant l'action ; les postes avancés qui permettent à l'assaillant de détruire en détail les troupes du défenseur qui s'y sont attardées jusqu'à la menace du choc.

Ces postes ne sont avantageux qu'au cas où ils pourraient servir de bastions à la position principale.

L'efficacité des postes avancés, dit le R. A., peut être augmentée par la construction de retranchements simulés.

Par contre, l'organisation de réduits sur la position, créant un champ de bataille intérieur, prolonge beaucoup la résistance du défenseur.

Dans certains cas, on pratiquera la défense par échelons étagés les uns derrière les autres.

En Allemagne, les feux étagés sont prescrits.

« L'emploi de lignes successives est contraire au principe fondamental de la fortification de campagne », souligne le R. J.

On se rappelle l'essai tenté au Monthélaz, en 1907. Le géné-

ral Langlois dit, dans sa brochure sur les manœuvres suisses, les inconvénients de ce système défensif utilisé à Plewna.

Le tracé général d'une position peut affecter trois formes :

1° La ligne frontale ou retranchement continu.

2° Le système des groupements indépendants.

L'instruction étudie leurs avantages et inconvénients, et conclut à l'adoption du troisième système, combinaison de centres de résistances avec courtines défensives ou offensives qui donne la plus grande capacité de résistance et permet de pratiquer la défensive offensive.

Les flancs sont les points faibles d'une position, s'ils ne peuvent être appuyés à un fort obstacle naturel. La tendance est à l'enveloppement. Pour parer à cette tactique, on établit un dispositif de feux flanqueurs : postes avancés, postes de flanc, ou échelons défensifs. Ce dernier système est préconisé. Trois croquis le décrivent.

On a déjà cité le général Langlois. Sa brochure donne aussi l'exemple de l'emploi qu'on aurait dû faire de ces échelons, au Monthélaz, pour parer à la contre-attaque du 4^e régiment d'infanterie.

Ces flancs sont exposés aux feux d'enfilade. La mitrailleuse, occupant peu de place, trouvera, à l'abri d'une traverse, un emploi tout indiqué.

Le commandant en chef, ayant reconnu la position, dicte l'ordre de fortification qui expose la situation générale et précise certains points. Puis les troupes, réparties en zones et secteurs, passent à l'exécution.

2. Dans l'attaque.

L'attaque d'une position fortifiée ne produit plus l'acte décisif. Plewna, Moukden (première phase), l'ont démontré. L'assaillant doit procéder méthodiquement, pas à pas, la pelle à la main, en assurant le terrain conquis. Il établit tout d'abord la première position d'infanterie, couvrant la mise en ligne de l'artillerie. Puis, cheminant de nuit, il organise les échelons d'attaque, utilise tous les couverts, transforme les lisières de forêts et les groupes de maisons en retranchements, les points

d'appui de l'attaque. Des tranchées en zig-zag, ouvertes la nuit, achevées le jour, facilitent l'accès de la contre-vallation, la dernière parallèle, la position d'assaut, creusée à quelque 300 mètres de la ligne de la défense. Là, tout le matériel d'assaut est rassemblé : tonneaux remplis de terre, gabions forcés, cisailles, planches, etc. On y installe également des pièces d'artillerie qui se démasquent au moment de l'attaque.

On se représente l'état moral du défenseur constatant les progrès continus, malgré les feux et les obstacles, de cette poussée lente mais irrésistible.

Les incidents de Plewna, de Port-Arthur, de Tchataldja (retour offensif des Bulgares à Boulaïr), enseignent la nécessité de retourner les défenses de la position ; d'organiser un terre-plein de combat dans le fossé de gorge quand il s'agit d'un point d'appui.

En Allemagne, les travaux sont entrepris dans le combat de rencontre par les chefs en sous-ordre agissant de leur propre initiative. Pendant le combat, les unités de première ligne observent les effets du feu de l'artillerie amie, cherchent les points faibles de l'adversaire, essayent d'en profiter, sans porter préjudice à l'unité de l'attaque, et rendent compte en arrière.

Les fameux travaux de sape de Port-Arthur donnent aux Japonais toute l'autorité nécessaire pour traiter cet intéressant chapitre de la fortification passagère.

L'instruction décrit ensuite les travaux de communication et de campement. Le texte est illustré de nombreux croquis qui permettent de s'instruire facilement. La deuxième partie débute en avertissant le constructeur qu'il a pleine liberté d'appliquer son ingéniosité à chaque cas particulier.

Sept annexes forment appendices à l'instruction. Deux d'entre elles reproduisent les signes conventionnels pour croquis et rapport de reconnaissance, puis donnent des indications pour la représentation graphique des travaux et le temps nécessaire à leur exécution. Les annexes 4 et 5 sont deux exemples de la défense : 1^o d'une maison d'habitation ; 2^o d'un grand village. Les trois dernières sont des tableaux indiquant la résistance des couverts, la dimension des outils de terrassiers,

la répartition des outils au bataillon d'infanterie et de sapeurs. Remarquons à ce propos que l'on trouve au bataillon d'infanterie française 740 outils de terrassiers ou de destructions, 464 au bataillon japonais (supposé)¹, 460 au bataillon allemand et enfin 432 au bataillon suisse.

L'étude de la nouvelle instruction sera le motif, espérons-le, de nombreux exercices. Prescrire n'est rien, pratiquer est tout ; on n'est pas forgeron sans forger. Mais deux ou trois heures consacrées à l'établissement d'un fossé sur un champ de manœuvre quelconque, ne sont pas suffisantes pour révéler à l'homme les ressources de la fortification improvisée.

« Il est nécessaire de rompre les soldats par une pratique constante, au maniement et à l'emploi de l'outil individuel. » (R. F.)

Ainsi débute la remarquable méthode d'instruction individuelle française. C'est en effet par l'instruction individuelle, sur le terrain, qu'on initiera le tirailleur aux avantages du couvert et à l'usage de son outil. En campagne, c'est par la méthode japonaise « gratter la terre, s'enterrer, avancer, » que l'on verra disparaître de nos manœuvres, les ridicules assauts bien souvent constatés. Mais ces exercices n'atteindraient pas leur but si le constructeur n'était pas convaincu du principe fondamental dirigeant toute conception fortificative : l'usage de la fortification improvisée n'est qu'un moyen permettant de mieux réaliser l'idée tactique.

On excusera la longueur de cet exposé et de ces emprunts. En consultant souvent les R. E. on pensait mieux caractériser le côté pratique de la nouvelle instruction, l'esprit qui l'a conçue et les enseignements précieux qu'elle donne à l'officier, l'ingénieur et le tacticien du combat moderne. A nous de savoir en profiter.

Lieut. DECOLLOGNY.

¹ La répartition des outils de pionniers est en principe gardée secrète. *Revue d'infanterie.*
